

## PROCES-VERBAL DU 16 FEVRIER 2023

Nombre de conseillers : 15  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le seize février à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHEVERNY dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des fêtes sous la présidence de Mme GALLARD Lionella, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 Janvier 2023

Présents : Mme GALLARD, Mr TESSIER, Mr CHADENAS, Mr GUILLOT, Mme CLEMENT Mr GIL, Mme DESOUCHES-GRANGEON, Mr CAZIN, Mme DAZIN, Mme TOMASI, Mme VACELET, Mme VIVANT, Mr CHERRIER.

Absent excusé : Mr GOUNY Fabrice

Absent : Mr de VIBRAYE Charles-Antoine

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT Francine

Ordre du jour :

- 1) Aménagement sud-est – création d'un espace polyvalent, de stationnements, de liaison viaire, d'une aire de camping-cars et d'espaces paysager.
- Résultat du marché public MAPA (Marché à Procédure Adaptée) – choix des entreprises.
- 2) – Petites randos : participation communale.

### **Aménagement du secteur sud-est du Centre Bourg – RESULTAT Marché public appel à la concurrence par MAPA (Marché à Procédure Adaptée) : création d'une liaison viaire (voie de desserte, voie verte), de parkings, d'une aire de camping-cars, d'un espace polyvalent et d'espaces verts. – CHOIX DES ENTREPRISES**

La commune a lancé un appel public à la concurrence sous la forme d'un MAPA (Marché à Procédure Adaptée) pour le projet de travaux relatif à la création d'une liaison viaire (voie de desserte, voie verte), de parkings, d'une aire de camping-cars, d'un espace polyvalent et d'espaces verts dans le secteur sud-est du centre bourg. Ce marché alloti était composé de deux lots : un lot n°1- VRD et un lot n°2 – Espaces Verts -. Douze entreprises ont soumis une offre. Cinq pour le lot n°1 - VRD et sept pour le lot n°2 – Espaces Verts. Les propositions sont listées dans les tableaux suivants :

<b>LOT N° 1 – VRD Liste des entreprises</b>	<b>Montant Tranche Ferme HT</b>	<b>Montant Tranche Ferme avec PSE Prestations Supplé- mentaires Eventuelles – HT *</b>
VERNA TP	915 668.00 €	995 600.00 €
SERVA TP	677 176.00 €	772 946.00 €
EUROVIA	797 288.00 €	882 139.00 €
COLAS Centre Ouest	668 421.65 €	738 220.65 €
BSTP	634 743.00 €	701 343.00 €

#### **\* Liste des PSE (Prestations Supplémentaires Eventuelles)**

- PSE 1 : Mélange terre/pierres épaisseur 0m50 (espace polyvalent)
- PSE 2 : Traitement à la chaux (espace polyvalent)
- PSE 3 : Mélange terre/pierres épaisseur 0m50 (stationnements))
- PSE 4 : Mélange terre/pierres épaisseur 0m50 (camping-cars)
- PSE 5 : Traitement à la chaux (espace camping-car)
- PSE 6 : Clôture simple torsion (espace camping-car)
- PSE 7 : Revêtement sablé (voie verte)
- PSE 8 : Cheminement piétons rue du Bûcher
- PSE 9 : Mélange terre/pierres en optimisation du terrain

<b>LOT N°2 – ESPACES VERTS. Liste des entreprises</b>	<b>Montant Tranche Ferme uniquement – HT</b>
TECHNIQUE ET JARDINS	76 593.72 €
J.RICHARD	99 551.97 €
SN TTC	66 325.94 €
ID VERDE	114 900.00 €
MILLET	82 615.30 €
GEOSPORT	79 330.40 €
BOURDIN	93 326.00 €

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 15 février 2023 pour analyser et choisir les entreprises. Il a été décidé pour le lot n°1 – VRD que seules les PSE n°6, n°8, n°9 seraient prises en compte. Le critère de prix et le critère technique ont été utilisés pour la détermination de l'évaluation des offres. La commission a décidé de retenir pour le :

- Lot 1 – VRD - l'entreprise BSTP pour un montant total de 670 143.00 € HT (montant de base + PSE 6 + PSE 8 + PSE 9).
- Lot n°2 – Espaces Verts – l'entreprise pour un montant de 79 330.40 € HT

Cette commission ayant une voix délibérative, le Conseil Municipal a entériné le choix la commission.

#### **PETITES RANDOS – PARTICIPATION COMMUNALE**

Sept enfants chevernois scolarisés au sein de l'école publique de Cour-Cheverny en grande section de maternelle et au cours préparatoire vont participer à des Petites Randos les 6,7 et 8 juin 2023. Les enfants vont séjourner à Lamotte-Beuvron. Une subvention a été sollicitée pour réduire le coût du séjour. Le coût par enfant est estimé à 72.73 €.

La collectivité a décidé d'octroyer une aide financière de 10 € par enfant. Le montant global de la subvention s'élève à 70 €.